



Îles du Nord

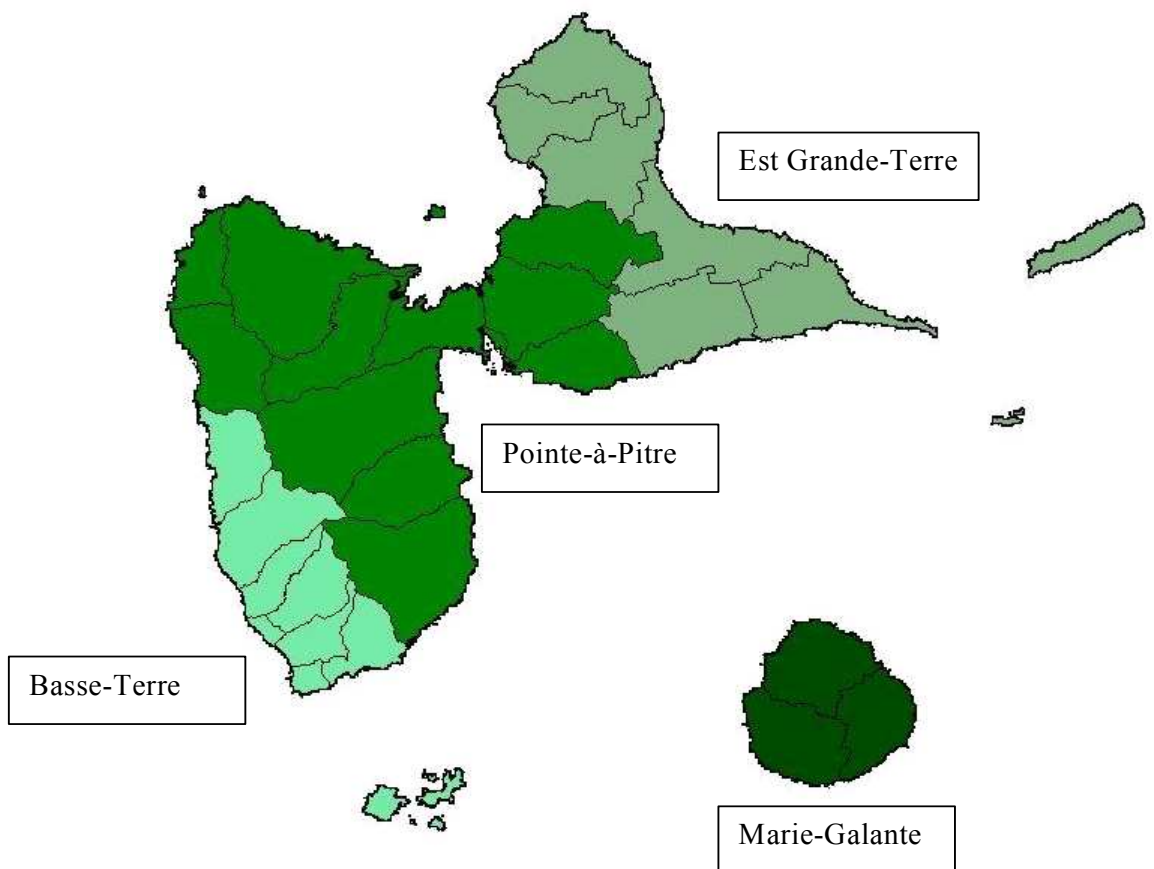


Ministère du travail, de l'emploi et de la santé



Portraits des 4 zones d'emploi de Guadeloupe et des Îles du Nord

Population, emploi, demande d'emploi



Quatre zones d'emploi composent le territoire de la Guadeloupe. Trois d'entre elles existaient antérieurement et une quatrième, « l'Est Grande-Terre » a été créée courant 2010-2011 par détachement de communes de la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre, compte tenu de l'analyse actualisée des navettes domicile-travail au recensement de population 2008.

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue ainsi une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. La mise à jour très récente de ce zonage est donc l'occasion de faire le point sur quelques grandeurs qui le caractérisent, en particulier la population, l'emploi et la demande d'emploi.

Les Îles du Nord constituent un espace à part. Ne dépendant plus administrativement de la Guadeloupe depuis 2007, ces dernières ont néanmoins conservé un appareil administratif et statistique qui maintient le lien avec l'archipel, ce qui explique qu'elles figurent ici.

Des zones d'emploi de taille très diverse : un déséquilibre géographique structurel

La population est plus jeune dans les Îles du Nord et plus âgée à Marie-Galante

Zones d'emploi	Pop Totale	Structure	moins de 15 ans	15 à 24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Total
Basse-Terre	65 025	16,2%	20,9%	12,4%	32,9%	33,8%	100,0%
Pointe-à-Pitre	246 044	61,2%	22,8%	13,8%	34,8%	28,6%	100,0%
Est Grande-Terre	78 845	19,6%	22,9%	12,6%	34,8%	29,8%	100,0%
Marie-Galante	11 872	3,0%	21,3%	9,7%	33,7%	35,4%	100,0%
Guadeloupe	401 786	100,0%	22,5%	13,2%	34,5%	29,9%	100,0%
Îles du Nord	45 333		27,3%	12,6%	41,8%	18,3%	100,0%

Source : Insee (RP 2008)

Bien que le territoire guadeloupéen soit séparé en quatre zones au lieu de trois auparavant, la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre demeure surdimensionnée en population en comparaison des autres zones. Marie-Galante à « l'autre extrémité » ne regroupe que 11 872 habitants soit 22 fois moins. Ce déséquilibre pénalise probablement le développement économique des petites zones.

Population de 15 ans ou plus par type d'activité

Zones d'emploi	Pop 15 ans et plus	Structure	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires	Pers au foyer, autre inactif	Ensemble
Basse-Terre	51 444	16,5%	38,7%	16,7%	22,7%	9,8%	12,1%	100,0%
Pointe-à-Pitre	189 859	61,0%	41,1%	15,9%	19,0%	11,4%	12,7%	100,0%
Est Grande-Terre	60 779	19,5%	39,1%	17,0%	21,0%	10,0%	12,9%	100,0%
Marie-Galante	9 342	3,0%	36,7%	15,3%	26,4%	7,2%	14,4%	100,0%
Guadeloupe	311 424	100,0%	40,2%	16,3%	20,2%	10,7%	12,7%	100,0%
Îles du Nord	32 952		55,5%	14,0%	8,4%	8,0%	14,1%	100,0%

Source : Insee (RP 2008)

A Marie-Galante, le nombre d'actifs en emploi est faible en proportion à cause de la proportion élevée du nombre de retraités tandis que dans les Îles du Nord, les actifs occupés sont beaucoup plus nombreux. En revanche la part des scolaires de 15 ans ou plus est faible dans ces deux territoires.

Une population active plus féminine à Pointe-à-Pitre

Zones d'emploi	Pop Active	Structure	Part des femmes	Part des jeunes (-25 ans)	Part des seniors	Part ayant un emploi	Part des chômeurs
Basse-Terre	28 493	16,2%	52,9%	9,2%	25,6%	69,6%	30,4%
Pointe-à-Pitre	108 220	61,6%	53,1%	9,3%	23,1%	71,9%	28,1%
Est Grande-Terre	34 113	19,4%	49,7%	9,6%	21,7%	69,4%	30,6%
Marie-Galante	4 858	2,8%	49,9%	7,5%	23,4%	68,4%	31,6%
Guadeloupe	175 684	100,0%	52,3%	9,3%	23,2%	71,0%	29,0%
Îles du Nord	22 895		48,1%	10,7%	18,2%	79,7%	20,3%

Source : Insee (RP 2008)

La population active « jeunes » est faible à Marie-Galante. Concernant les seniors (50 ans et +), elle est plus élevée dans la zone de Basse-Terre (un sur quatre). A contrario, il y a peu de seniors actifs dans Îles du Nord en lien avec la population totale qui est beaucoup plus jeune.

85 % des actifs occupés sont salariés. Le salariat est développé à Pointe-à-Pitre (secteur privé) et à Basse-Terre (secteur public) mais un peu moins à Marie-Galante (73,3 %) en raison du poids de l'agriculture (14,6 % contre 3,9 % sur l'ensemble de la Guadeloupe).

Le temps partiel est plus répandu à Marie galante (24,2 %) qu'aux Îles du Nord (14,9 %), mais la proportion des femmes est plus importante à Pointe-à-Pitre (73,0 %) contre 68,0 % dans l'Est Grande-Terre.

Population ayant un emploi et catégorie socioprofessionnelle

Zones d'emploi	Pop Active occupée	Structure	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Cadres, professions intellectuelles sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Basse-Terre	19 837	15,9%	2,4%	9,1%	10,1%	23,0%	38,4%	17,0%	100,0%
Pointe-à-Pitre	77 821	62,4%	1,4%	10,1%	11,2%	24,3%	34,7%	18,2%	100,0%
Est Grande-Terre	23 670	19,0%	5,1%	12,6%	7,2%	22,0%	33,4%	19,6%	100,0%
Marie-Galante	3 324	2,7%	13,2%	12,1%	5,2%	14,9%	35,3%	19,2%	100,0%
Guadeloupe	124 652	100,0%	2,6%	10,5%	10,1%	23,4%	35,1%	18,3%	100,0%
Îles du Nord	18 254		0,6%	18,3%	6,1%	16,4%	36,6%	22,2%	100,0%

Source : Insee (RP 2008)

Les catégories d'employés et d'ouvriers sont plus fréquentes dans les Îles du Nord et moins présentes dans la zone de Pointe-à-Pitre. Inversement les cadres sont mieux représentés à Pointe à Pitre et à Basse-Terre (les « pôles de décision » plus nombreuses) qu'à Marie-Galante et dans les Îles du Nord mais restent bien en deçà de proportion de la France entière (16,0 %).

Population non scolarisée de 15 ans ou plus par diplôme le plus élevé

Zones d'emploi	Pop non scolarisée 15 ans et plus	Structure	Sans diplôme Niveaux Vbis et VI	BEP-CAP Niveau V	BAC Niveau IV	BAC+2 ou plus Niveaux I, II et III	Ensemble
Basse-Terre	45 872	16,8%	54,1%	18,1%	14,6%	32,7%	100,0%
Pointe-à-Pitre	165 440	60,5%	49,1%	18,6%	15,5%	34,1%	100,0%
Est Grande-Terre	53 526	19,6%	55,1%	18,1%	13,7%	31,8%	100,0%
Marie-Galante	8 573	3,1%	68,3%	15,9%	7,4%	23,2%	100,0%
Guadeloupe	273 411	100,0%	51,7%	18,3%	14,7%	33,1%	100,0%
Îles du Nord	30 026		47,1%	19,7%	18,1%	37,8%	100,0%

Source : Insee (RP 2008)

Les bas niveaux de formation sont observables particulièrement à Marie-Galante et les hauts niveaux dans la zone de Pointe-à-Pitre. Marie-Galante cumule les handicaps, déjà le plus petit territoire des zones d'emploi, la part des sans diplôme est un tiers plus élevée que pour l'ensemble de la Guadeloupe soit 17 points de plus. Ce chiffre n'est pas étonnant puisque les jeunes (censés être mieux diplômés) sont les moins nombreux dans cette zone. Ainsi, 9,7 % des habitants marie-galantais ont moins de 25 ans contre 13,2 % pour l'ensemble des habitants de Guadeloupe. A contrario les plus âgés (50 ans et plus) sont plus fréquents (niveau de diplôme inférieur à celui des jeunes). 35,4 % des habitants de Marie-Galante sont âgés de 50 ans et plus contre 29,9 % sur l'archipel tout entier.

Le poids de la population active dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie à Marie-Galante dépasse de loin celui des autres zones y compris pour la France entière (10,8 %). C'est dans la zone de Basse-Terre que la proportion du secteur de la construction est la moins importante. Le secteur tertiaire (commerce et services) est surreprésenté en Guadeloupe (81,4 %) contre 75,8 % France entière. Dans la zone de Basse-Terre, ce secteur représente 84,5 % de la population active.

Des zones d'emploi très disparates

La zone d'emploi de Pointe-à-Pitre concentre la majorité de la demande d'emploi en Guadeloupe eu égard à son poids démographique (61,2 % en catégories ABC) suivie par l'Est Grande-Terre (21,0 %) et Basse-Terre (15,6 %) et Marie-Galante 2,1 %. Les Îles du Nord représentent 7,0 % de la demande totale (Guadeloupe et Îles du Nord), .

En raison de son poids, la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre se distingue peu, en terme de profil, de « l'ensemble » Guadeloupe et Îles du Nord. On y rencontre toutefois plus de demandeurs d'emploi à niveau de formation élevé (13,0 %). D'autres zones ont par contre des profils plus spécifiques.

59 627 demandes d'emploi ABC dans les territoires en décembre 2010

Zones d'emploi	2010	Structure	Dont femmes	Dont moins de 25 ans	Dont 50 ans et plus	Dont DELD	Dont niveaux I à III	Dont niveaux Vbis et VI
Basse-Terre	8 631	15,6%	57,2%	12,7%	19,2%	53,8%	9,6%	32,3%
Pointe-à-Pitre	33 924	61,2%	59,5%	13,4%	16,5%	51,2%	13,0%	30,3%
Est-Grande-Terre	11 616	21,0%	56,7%	13,2%	17,5%	54,0%	11,1%	32,9%
Marie-Galante	1 269	2,3%	56,7%	13,0%	17,9%	44,1%	6,5%	37,4%
Guadeloupe	55 440	100,0%	58,5%	13,2%	17,2%	52,0%	11,9%	31,3%
Îles du Nord	4 187		62,6%	12,4%	20,7%	34,8%	11,6%	42,3%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes

* catégories ABC

Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

A Basse-Terre, il y a en proportion plus de public de 50 ans et plus dans la demande d'emploi (19,2 %) et plus de demande d'emploi de longue durée (53,8 %). Moins de demandeurs à « haut niveau de formation » y sont présents (9,6 %).

Dans l'Est Grande-Terre, il y a plus de demandes d'emploi de longue durée (54,0 %).

A Marie-Galante, il y a moins de demandes d'emploi de longue durée (44,1 %) et deux fois moins de demandeurs d'emploi à niveau de formation élevé (6,5 %) mais plus d'inscrits à « bas niveau de formation » (37,4 %).

Dans les Îles du Nord, la proportion de femmes inscrites à Pôle emploi atteint 62,6 %. On compte en proportion moins d'inscrits « jeunes de moins de 25 ans » (12,4 %) mais plus de « 50 ans et plus » inscrits (20,7 %). La demande d'emploi de longue durée est plus faible que dans l'archipel guadeloupéen, atteignant 34,8 % en décembre 2010 contre 52,0 %. La population inscrite à « haut niveau de formation » s'inscrit dans la moyenne (11,6 %). On compte par contre une plus forte proportion d'inscrits à « bas niveau de formation » (42,3 %).

Les femmes : une part importante de la demande d'emploi dans toutes les zones

Six demandeurs d'emploi sur dix inscrits à Pôle emploi sont des femmes (58,8 %). La proportion est variable d'une zone à l'autre mais n'est jamais inférieure à 56,7 % et atteint son maximum (62,6 %) dans les Îles du Nord. Les demandeurs d'emploi femmes sont moins représentées parmi les plus jeunes (-de 25 ans, 11,9 %) ou les plus âgés (50 ans et plus, 16,5 %) tout comme parmi les demandeurs d'emploi à « bas niveau de formation » (30,7 %). Elles sont par contre plus présentes parmi les demandeurs d'emploi à « haut niveau de formation » (13,6 %). C'est net dans la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre (14,6 %). C'est moins le cas à Marie-Galante (7,9 %).

58,8 % des demandeurs d'emploi de catégories ABC sont des femmes

Zones d'emploi	2010	Structure	Dont moins de 25 ans	Dont 50 ans et plus	Dont DELD	Dont niveaux I à III	Dont niveaux Vbis et VI
Basse-Terre	4 935	15,2%	11,6%	18,0%	55,3%	10,9%	30,9%
Pointe-à-Pitre	20 183	62,2%	12,3%	15,6%	52,8%	14,6%	28,8%
Est-Grande-Terre	6 587	20,3%	11,9%	16,6%	55,8%	13,6%	30,2%
Marie-Galante	720	2,2%	10,2%	19,2%	48,9%	7,9%	36,7%
Guadeloupe	32 426	100,0%	12,1%	16,3%	53,7%	13,7%	29,6%
Îles du Nord	2 622		10,4%	19,9%	35,6%	12,2%	44,7%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes
Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

13,2 % de jeunes parmi les inscrits à Pôle emploi.

On compte 15 739 jeunes de moins de 30 ans inscrits à Pôle emploi et 7 896 de moins de 25 ans en décembre 2010. Parmi eux, 8 705 sont des femmes, soit 55,3 %. Parmi les jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi, on compte une plus faible proportion de femmes (53,3 %) que dans la population générale des inscrits, moins de demandeurs de longue durée (26,0 %) et moins de « bas niveau de formation » (12,4 %). Concernant la demande d'emploi de longue durée, elle atteint 29,5 % chez les moins de 25 ans dans la zone de l'Est Grande-Terre mais « seulement » 17,6 % dans les Îles du Nord.

Moins de « bas niveaux de formation » chez les moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi

Zones d'emploi	2010	Structure	Dont femmes	Dont DELD	Dont niveaux I à III	Dont niveaux Vbis et VI
Basse-Terre	1 092	14,9%	52,4%	26,5%	12,4%	11,5%
Pointe-à-Pitre	4 532	61,9%	54,8%	25,9%	13,3%	11,8%
Est-Grande-Terre	1 537	21,0%	50,9%	29,5%	12,0%	14,4%
Marie-Galante	165	2,2%	44,4%	18,8%	6,1%	13,4%
Guadeloupe	7 325	100,0%	53,4%	26,6%	12,7%	12,3%
Îles du Nord	518		52,9%	17,6%	4,6%	14,3%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes
Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

10 381 seniors à Pôle emploi

On compte 10381 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus inscrits à Pôle emploi en décembre 2010 (17,4 % de la demande). Ce nombre est en forte croissance depuis quelques années. Les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus concentrent les difficultés. Deux demandeurs d'emploi sur trois seniors sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus. Dans les zones de Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Est Grande-Terre, ce ratio est même légèrement supérieur. Le niveau de formation des demandeurs de 50 ans et plus est faible : 5,2 % des demandeurs ont atteint un niveau de formation supérieur au baccalauréat mais seulement 2,7 % à Marie-Galante ou 3,9 % à Basse-Terre.

Concernant les « bas niveaux de formation », 59,4 % des demandeurs de 50 ans et plus sont concernés. Mais près de 7 demandeurs sur dix ont un faible niveau de formation à Marie-Galante ou dans les Îles du Nord.

Deux seniors sur trois inscrits depuis plus d'un an.

Zones d'emploi	2010	Structure	Dont femmes	Dont DELD	Dont niveaux I à III	Dont niveaux Vbis et VI
Basse-Terre	1 661	17,5%	53,6%	67,8%	3,9%	61,7%
Pointe-à-Pitre	5 590	58,8%	56,5%	66,4%	5,3%	57,2%
Est-Grande-Terre	2 035	21,4%	53,6%	68,2%	5,2%	58,3%
Marie-Galante	227	2,4%	60,8%	61,2%	2,7%	67,4%
Guadeloupe	9 513	100,0%	55,5%	66,9%	5,0%	58,5%
Îles du Nord	868		60,0%	48,3%	8,1%	69,6%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes
Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

Demande d'emploi de longue durée : de fortes disparités géographiques

On compte 50,8% de demande d'emploi de durée supérieure ou égale à un an en décembre 2010 en catégories ABC. 60,6 % des demandeurs concernés sont des femmes. Si en nombre absolu, la zone de Pointe-à-Pitre concentre la majorité des demandeurs de longue durée, en proportion, les zones de Basse-Terre et de l'Est Grande-Terre sont aussi très concernées. Parmi les demandes d'emploi, 30,6 % dépassent 2 ans d'inscription sans discontinuité, 20,4% dépassent trois ans. A Basse-Terre et dans l'Est Grande-Terre, on compte également une forte proportion de demandeurs inscrits sans discontinuité depuis plus de deux ans (près d'un demandeur sur quatre).

La demande d'emploi d'un an et plus représente plus d'une demande sur deux

Zones d'emploi	Moins de un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	3 ans et +	Un an et +	Total
Basse-Terre	46,2%	20,4%	10,0%	23,4%	53,8%	100,0%
Pointe-à-Pitre	48,8%	20,3%	10,3%	20,6%	51,2%	100,0%
Est-Grande-Terre	46,0%	20,5%	11,0%	22,5%	54,0%	100,0%
Marie-Galante	55,9%	19,3%	9,5%	15,4%	44,1%	100,0%
Guadeloupe	48,0%	20,4%	10,4%	21,3%	52,0%	100,0%
Îles du Nord	65,2%	18,6%	7,6%	8,5%	34,8%	100,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes
Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

60,6 % de femmes en DELD

Zones d'emploi	2010	Structure	Dont femmes	Dont jeunes	Dont 50 ans et +	Dont niveaux I à III	Dont niveaux Vbis et VI
Basse-Terre	4 645	16,1%	58,8%	6,2%	24,2%	7,4%	35,6%
Pointe-à-Pitre	17 358	60,2%	61,3%	6,7%	21,4%	10,3%	34,5%
Est-Grande-Terre	6 274	21,8%	58,6%	7,2%	22,1%	8,6%	36,8%
Marie-Galante	560	1,9%	63,0%	5,6%	24,8%	4,1%	41,5%
Guadeloupe	28 837	100,0%	60,4%	6,7%	22,1%	9,4%	35,3%
Îles du Nord	1 455		64,1%	6,3%	28,8%	11,6%	44,8%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes
Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi est relativement faible

Les demandeurs d'emploi ont majoritairement un niveau CAP-BEP ou inférieur (69,9 %). Si 17,7% des 59627 demandeurs de catégories ABC ont atteint le niveau baccalauréat, ils ne sont que 11,9 % à avoir atteint un niveau supérieur. La zone de Marie-Galante se caractérise par son niveau élevé de demandeurs de niveau CAP-BEP ou inférieur (81,2 %). Elle ne compte que 6,5 % de demandeurs de niveau supérieur au baccalauréat. Les Îles du Nord se singularisent par leur forte proportion de demandeurs de niveau de formation le plus faible (42,7 % de niveaux Vbis et VI).

Des niveaux de formation variables selon les territoires

Zones d'emploi	niveaux I, II et III	niveau IV	niveau V	niveaux Vbis	niveau VI	Total
Basse-Terre	9,6%	18,5%	39,5%	11,6%	20,7%	100,0%
Pointe-à-Pitre	13,1%	18,3%	38,2%	11,4%	19,0%	100,0%
Est-Grande-Terre	11,2%	16,9%	38,7%	13,6%	19,6%	100,0%
Marie-Galante	6,5%	12,3%	43,8%	12,6%	24,8%	100,0%
Guadeloupe	12,0%	17,9%	38,6%	12,0%	19,5%	100,0%
Îles du Nord	11,7%	15,8%	29,8%	8,1%	34,6%	100,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes
Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone
Les diplômes non précisés ont été exclus

La demande d'emploi « employé » prédomine

Fin 2010, près de 8 demandes d'emploi sur 10 adressées à Pôle emploi concernent un poste d'employé, qualifié ou non, dont plus d'un sur trois d'employé non qualifié. A contrario, les demandes d'emploi comme cadre ou technicien agent de maîtrise sont bien plus rares (5,2 %), en particulier à Basse-Terre ou à Marie-Galante (respectivement 3,8 et 3,6 %). La part des demandes pour un poste d'ouvrier ou de manœuvre atteint 16,3 %.

Les demandes d'emploi ABC sont très majoritairement orientées « employés »

Zones d'emploi	Ouvrier	Employé	Tech-AM	Ing & cadres	Total
Basse-Terre	16,3%	79,9%	2,1%	1,7%	100,0%
Pointe-à-Pitre	16,4%	77,7%	3,5%	2,3%	100,0%
Est-Grande-Terre	17,1%	77,9%	2,8%	2,2%	100,0%
Marie-Galante	18,7%	77,7%	2,6%	1,0%	100,0%
Guadeloupe	16,6%	78,1%	3,1%	2,2%	100,0%
Îles du Nord	14,8%	79,4%	3,5%	2,4%	100,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes
Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone
Les catégories socio-professionnelles non précisées ont été exclues

Des flux d'entrée corrélés à la taille de chaque zone

Les flux d'entrée à Pôle emploi s'établissent à 64 055 en 2010. Comme pour la demande d'emploi, l'importance des flux d'entrée à Pôle emploi est corrélée à la taille de chaque zone. Une exception : dans les Îles du Nord, les flux d'entrée sont deux fois plus intenses.

19,8% de 1ere entrée dans les Îles du Nord

Zones d'emploi	Total	Structure	Dont fin contrat & mission	Dont 1ere entrée	Dont licenciement	Dont reprise activité	Dont démission
Basse-Terre	8 360	14,9%	19,2%	14,8%	7,2%	4,7%	2,5%
Pointe-à-Pitre	35 423	63,2%	17,2%	13,5%	7,3%	5,3%	2,5%
Est-Grande-Terre	10 762	19,2%	19,6%	13,7%	7,9%	4,8%	2,5%
Marie-Galante	1 523	2,7%	24,8%	10,0%	4,7%	8,0%	1,7%
Guadeloupe	56 069	100,0%	18,1%	13,7%	7,4%	5,2%	2,5%
Îles du Nord	7 986		17,1%	19,7%	6,0%	3,8%	2,2%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes

Des flux de sortie corrélés à la taille de chaque zone

Les flux de sortie à Pôle emploi s'établissent à 61 658 en 2010. Comme pour la demande d'emploi, l'importance des flux d'entrée à Pôle emploi est corrélée à la taille de chaque zone, à l'exception des Îles du Nord où les flux de sortie sont aussi deux fois plus intenses.

Le motif d'absence au contrôle concentre l'essentiel des sorties.

Absence au contrôle : 70,9 % des sorties

Zones d'emploi	Total	Structure	Dont reprise d'emploi	Dont entrée en stage	Dont arrêt de recherche	Dont radiation et absence au contrôle	Dont autre cas
Basse-Terre	8 090	15,0%	10,3%	4,9%	2,5%	72,0%	9,3%
Pointe-à-Pitre	34 013	63,1%	9,2%	4,1%	2,1%	74,7%	8,8%
Est-Grande-Terre	10 322	19,1%	10,3%	4,1%	2,4%	74,0%	7,6%
Marie-Galante	1 490	2,8%	14,7%	11,6%	1,7%	63,1%	7,2%
Guadeloupe	53 915	100,0%	9,7%	4,4%	2,2%	73,8%	8,6%
Îles du Nord	7 743		7,0%	2,4%	1,5%	59,7%	38,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes

Les offres d'emploi : six offres sur dix à Pointe-à-Pitre

Les offres d'emploi recueillies par Pôle emploi s'établissent à 14 664 fin 2010. Les propositions de CDI ne représentent que 21,2 % des offres, les CDD étant majoritaires (72,2 % avec une part non négligeable de courtes durées). Plus de six offres sur dix sont localisées dans la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre. Les zones de Basse-Terre et de l'Est Grande-Terre en concentrent respectivement 18,2 % et 11,2 %. Les Îles du Nord ont une plus forte proportion d'offres d'emploi en CDI (29,2 %). Marie-Galante propose à l'inverse un fort pourcentage d'offres en intérim ou en CDD de durée inférieure à 6 mois.

Les secteurs du commerce et des services représentent l'écrasante majorité de la demande d'emploi dans toutes les zones avec néanmoins quelques différences : Les proportions les plus fortes en Guadeloupe sont dans les zones de Basse-Terre (83,6 %) et de Pointe-à-Pitre (82,8 %). C'est à Marie-Galante que la demande d'emploi « Commerce et Service » est la plus faible (64,3 %), l'industrie est surreprésentée (22,2 % contre 8,6 % en Guadeloupe). Dans les Îles du Nord, ces secteurs représentent 85,8 % de la demande d'emploi.

Seulement 20,6 % d'offres d'emploi CDI en Guadeloupe

Zones d'emploi	offres	Structure	CDI	CDD moins de 6 mois	CDD plus de 6 mois	Intérim	Total
Basse-Terre	2 481	18,2%	18,6%	31,5%	47,0%	2,9%	100,0%
Pointe-à-Pitre	9 060	66,3%	22,0%	25,2%	45,6%	7,3%	100,0%
Est-Grande-Terre	1 525	11,2%	21,0%	36,9%	42,2%	0,0%	100,0%
Marie-Galante	594	4,3%	7,9%	36,4%	27,9%	27,8%	100,0%
Guadeloupe	13 660	100,0%	20,6%	28,2%	44,7%	6,5%	100,0%
Îles du Nord	1 004		29,2%	39,7%	24,7%	6,4%	100,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes

Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

Les offres d'emploi sont globalement liées à l'état de l'appareil productif mais aussi à la demande d'emploi. Par exemple huit offres d'emploi proposées concernent les employés (une proportion identique pour la demande d'emploi). Deux exceptions : deux fois plus d'offres d'emploi TAM (en proportion) que de demandes d'emploi TAM (en proportion) dans toutes les zones d'emploi. La seconde exception : l'offre d'emploi ouvrière à Marie-Galante est plus élevée que la demande d'emploi (en proportion).

Les offres d'ouvriers plus importantes en proportion à Marie-Galante

Zone d'emploi	Ouvrier	Employé	Tech-AM	Ing & cadres	Total
Basse-Terre	17,8%	73,4%	6,1%	2,7%	100,0%
Pointe-à-Pitre	12,0%	79,1%	6,8%	2,2%	100,0%
Est-Grande-Terre	14,1%	80,9%	4,5%	0,5%	100,0%
Marie-Galante	30,6%	66,2%	2,0%	1,2%	100,0%
Guadeloupe	14,1%	77,7%	6,2%	2,1%	100,0%
Îles-du-Nord	12,3%	83,6%	3,9%	0,3%	100,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE/DIECCTE, données brutes

Les non ventilés ont été répartis proportionnellement dans chaque zone

Définitions

Le recensement de la population (RP)

Le recensement, réalisé par l'Insee, est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Les résultats statistiques **2008** sont obtenus à partir du cumul des informations collectées lors des cinq enquêtes de recensement de 2006 à 2010.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Niveaux de formation

I : Bac + 4 et plus II : Bac + 3 III : Bac + 2
IV : Bac V : BEP-CAP Vbis : CEP, SES, BEPC VI : 1^{er} et 2^{ème} degré

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique COG au 01/01/2010.

Processus d'actualisation des zones d'emploi

Le zonage a été défini par la Dares, Direction statistique du Ministère en charge du travail et de l'emploi, et l'Insee, avec l'appui de la Datar et en concertation avec les administrations concernées.

Fin 2009, le Cnis avait préconisé une actualisation de ce découpage, conjointement à l'actualisation des autres zonages d'études en raison de l'évolution des facteurs déterminant les migrations domicile – travail mise en évidence par l'analyse des résultats des derniers recensements de la population. Outre la prise en compte des données les plus récentes du recensement, notamment des migrations domicile – travail, cette actualisation vise à mieux identifier les « marchés locaux du travail », en s'affranchissant si nécessaire des limites administratives qui affectaient le découpage antérieur.

Début 2011, le contour de 322 zones d'emploi françaises (364 auparavant), DOM (dont Mayotte) compris, a été définitivement validé, après une phase d'expertise technique nationale début 2010, puis une phase de concertation en région, menée sous la responsabilité des Préfets de région (ou par délégation, des Direccte et Dieccte) auprès des acteurs locaux concernés entre les mois de septembre et décembre 2010.

Pour en savoir plus :

<http://territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/les-zones-demploi-2010>

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50, Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z. I de Jarry, 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.83.10.34, Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint -Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint -Martin

Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.99.35.99, Télécopie : 0590 81 60 05

Bureau des Abymes - Aéroport

Annexe aéroport Fret nord – Morne Mamiel—Providence

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.17.75

Télécopie : 05.90.21.17.76

Bureau de Basse-Terre

5, rue Victor Hugues

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.81.10.44

Télécopie : 05.90 81 94 82

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire—Dothémare

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.38.21

Télécopie : 05.90.90.28.95

Rédaction Service ESE (Etudes, Statistiques, Evaluation)

Courriel : dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr

